Varia

Les *Treis Moz* de Guillaume le Clerc de Normandie

À Christian Förstel, Conservateur à la Bibliothèque nationale de France, et à ses parents, Karl et Françoise, en témoignage d'affection.

Les *Treis Moz,* dernière œuvre de Guillaume le Clerc de Normandie[1] (datée entre 1227 et 1238), n'est accessible, aujourd'hui, que grâce à deux éditions de la seconde moitié du XIX^e^ siècle : une première partielle[2], réalisée par E. Martin, dans *Le Besant de Dieu von Guillaume le Clerc de Normandie und seine sämmtlichen Werke,* Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1869, pp. XXIX-XXXVII, une seconde, complète, par R. Reinsch, *Les Treis Moz,* dans *Zeitschrift für romanische Philologie,* t. III, 1879, pp. 225*a*-231*b*. E. Martin a, en outre, proposé quelques corrections à l'édition de R. Reinsch, dans « Textkritisches. Zu Guillaume le Clerc de Normandie », dans *Zeitschrift für romanische Philologie,* t. IV, 1880, p. 86[3]. Ces deux transcriptions, si sérieuses soient-elles, portent l'empreinte de leur temps et, ne répondant plus aux exigences actuelles, demandent à être révisées et modernisées : erreurs de lecture à corriger, problèmes de métrique, ponctuation et coupe des mots à revoir, accents à placer… Il n'est donc pas inutile de présenter une nouvelle édition de ce *Dit,* en octosyllabes aux rimes

1 — On trouvera des renseignements biographiques et bibliographiques sur cet auteur, dans P. Ruelle, *Le Besant de Dieu de Guillaume le Clerc de Normandie,* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1973, p. 7.

2 — Manquent les vers 14-60, 67-78, 82-114, 117-184, 194-206, 420-484.

3 — Voir aussi les réserves émises, dans le compte rendu de *Zeitschrift für romanische Philologie, III, 2,* par G. Paris, *Romania,* t. VIII, 1879, pp. 625-627.

accouplées, à partir de l'unique codex qui le conserve : le manuscrit français 19525 de la Bibliothèque nationale de France (anc. 2560). Celui-ci a appartenu auparavant à la grande abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés qui avait, au XVII^e siècle, rassemblé des manuscrits de provenances très variées. Il y portait la cote 1856. Le nom d'un propriétaire antérieur, *Philippes Delportes,* figure sur le recto du premier folio. D'après les armoiries peintes qui accompagnent ce nom, il s'agirait du poète (1546-1606), célèbre en son temps et possesseur d'une très belle bibliothèque. Après la mort de son protecteur Henri III, en 1589, il s'était retiré à l'abbaye de Bonport (diocèse d'Évreux) où il mourut.

On date ce petit in-quarto, consacré à des textes en vers ou en prose d'inspiration pieuse (vies de saints et sermons, quelques-uns sont en latin), de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. Il comporte, sous une reliure en veau, 240 folios de parchemin (225 x 155 mm), copiés en général sur deux colonnes, exceptionnellement sur trois, à raison de 32 lignes par page. Deux mains au moins l'ont transcrit avec beaucoup de soin. Outre des textes bien connus, comme les *Vies de saint Laurent,* de *saint Alexis,* de *sainte Marguerite* par Wace, le sermon en sixains *Grant mal fist Adam,* il renferme les œuvres suivantes de Guillaume le Clerc : les *Vies de sainte Marie-Madeleine,* de *Tobie, Les Joies de Notre-Dame,* le *Besant de Dieu* et les *Trois Mots* (n°19), f^os 125 r°-129 r°[4]. Une lettre de deux lignes de haut aurait dû introduire ce dernier texte, écrit d'une seule main, et d'autres lettres de même dimension étaient attendues pour marquer les étapes jugées importantes par le scribe ou son modèle, mais elles n'ont pas été mises par le rubricateur. Ces intentions ont cependant été respectées dans la nouvelle édition que nous proposons de ce *Dit*: nous observons, dans ce cas, un plus grand interligne et un alinéa. La lettre omise est, à chaque alinéa, restituée entre crochets.

Ce manuscrit, qui possède en commun avec le codex Egerton 2710 de la British Library à Londres cinq compositions sur les dix que ce dernier comporte, aurait, d'après P. Meyer[5], été exécuté en Angleterre. Pour sa part, P. Paris[6] le considère comme un manuscrit anglo-normand.

Les folios, auxquels nous nous intéressons, sont transcrits de la même main que les précédents et les suivants, consacrés à l'œuvre

4 — Pour une répartition détaillée de toutes les œuvres présentes dans ce manuscrit se reporter à : E. Martin, *op. cit.,* pp. I-VII ; L. Auvray et H. Omont, *Catalogue général des manuscrits français,* Paris, Leroux, 1900, pp. 339-341 ; P. Ruelle, *op. cit.,* p. 12.

5 — Notice du manuscrit Egerton 2710 du Musée britannique, dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français,* t. XV, 1889, pp. 73, 82-84.

6 — *Romania,* t. XVII, 1888, p. 610.

de Guillaume le Clerc. L'écriture gothique, qui les recouvre, est remarquable par la très grande régularité des caractères bien calibrés, la séparation nette des mots et l'absence de ratures[7]. Elle ne présente pas de difficultés de lecture : le *u* et le *n,* le *c* et le *t* sont bien distincts, ainsi que le *s,* toujours de forme longue (la forme basse est réservée à la majuscule), et le *f* dont la petite barre est assez visible. Le *d* tournant est constant, et le *r* droit s'arrondit uniquement après *o*. Le *i* est parfois surmonté d'une petite barre verticale, légèrement inclinée sur la droite, pour éviter la confusion avec les jambages de certaines lettres qui le suivent ou le précèdent, notamment *m, n* (*aíme, míe, plaín, paín*) ou *u* (*suí, uít, nuít*). On le trouve également à l'initiale (*íorz*) et dans certains monosyllabes après *a* (*aí*) ou *c* (*cí*), mais cet usage n'a rien de systématique. Les signes de ponctuation sont relativement rares à l'intérieur des vers. On voit quelquefois apparaître un point, voire deux, pour séparer les éléments d'une énumération, d'un binôme synonymique (4, 46, 107, 117, 189, 252) ou pour marquer une coupe forte (59, 66, 90, 243, 251, 277, 501…). Dans d'autres cas, il ne semble pas prendre une valeur particulière (184…). Quant aux fins de vers, elles sont parfois soulignées par un point surmonté d'une sorte de virgule •‾(32, 33, 79, 96, 98, 102, 116…) qui équivaut, le plus souvent, à une ponctuation faible. Cette manière de procéder est facilement en usage dans les manuscrits insulaires, de même que le trait horizontal un peu ondulé, placé entre deux points □ pour noter *est,* et la propension à utiliser les lettres suscrites, *a* (*t^{a}uaille = travaille* 337 ; *g^{a}nt = grant,* une seule forme pleine 383 ; *q^{a}nt = quant,* jamais développé), *i* (*q́* = *qui* 12, 30, 87; *ṕ* *mes = primes* 121, 277), *o* (*t̊ p* = *trop* 2). Quelques signes, si ténus soient-ils, qui viennent appuyer les indications d'origine fournies par nos prédécesseurs ! Les autres abréviations, à vrai dire d'un usage limité, sont conformes aux habitudes de l'époque où a été réalisée la copie : contractions (*Jh'u = Jhesu* 178, 199 ; *mlt = mult,* cinq fois contre sept formes pleines ; *nr̃e* 389, 484) ; trait horizontal, au-dessus d'une voyelle, représentant *m* ou *n* (*fẽme* 137, *aver^{o}t* 316) ou, très fréquemment sur la consonne *q*‾, équivalant à *ue, q'*étant rare (27, 49, 159). Un *p* peut être également surmonté d'un tilde *p*̀ que l'on rend par *ur* dans le monosyllabe *pur* (neuf prépositions sont présentes sous cette forme développée contre un seul *por* 234) mais par *or* dans le polysyllabe *p*̀*veon* 384, d'après les formes pleines *porveon, porveer, porveance*. Surmonté d'un *r* arrondi *p^{2},* il a été transcrit *pre, p^{2}mier = premier* 116, tandis que celui dont la haste est coupée obliquement

7 — Très discrètes se font une exponctuation et deux lettres refaites sur une autre.

d'un trait a été noté *par* (508, *p̲funt* = *parfunt* 177) ou *per* (*p̲dre* = *perdre* 508, *p̲nez* = *pernez* 495). Les petits signes ^{9} en exposant après consonne ont été rendus par *us* (*v*^{9} = *vus* 208, *pl*^{9} = *plus* 497, *sum*^{9} = *sumus* 382), et la sorte d'apostrophe placée après un *t* par *er* (*t'rienes* = *terrïenes* 371). Dans notre édition, toutes les abréviations ont été résolues et indiquées en italique. En respectant les mêmes règles, quatre vers latins ont été reproduits, en caractères gras, après le vers 488, à l'endroit où ils avaient été insérés dans le texte.

Notre édition se veut la plus fidèle possible au manuscrit de base dont nous avons soigneusement conservé toutes les graphies. Nous avons notamment gardé *c'* employé pour *s'* (258, 426, 431), une des particularités des copistes insulaires, quoique les dialectes de l'Est ne l'ignorent pas totalement. Nous n'avons jamais cherché à harmoniser l'orthographe des rimes, cette préoccupation ne semblant pas être celle du poète. Aussi les rimes, *veé* 147 : *savoree* 148, *ainzné* 189 : *forsenee* 190, *areste* 25 : *fest* 26, ont-elles été préservées. Beaucoup de circonspection étant de mise, nous avons limité les interventions, qui n'ont d'autre garant que notre appréciation, à la rectification de bévues lexicales ou grammaticales : ainsi *beste* a été substitué à *bele* 216, *mal* à *mult* 236, *se* à *que* 264 et *li* à *les* 314[8]. Nous avons remplacé un présent de l'indicatif *est* par un futur *ert* 378, ce temps nous paraissant s'imposer. Au vers 335, nous avons substitué à la troisième personne du singulier, *defent,* la personne correspondante au pluriel, *defendent,* plus satisfaisante pour la morphosyntaxe (même si un accord avec le sujet le plus proche peut être envisagé) et surtout pour le mètre. Seul le vers 317 a nécessité une retouche plus importante, celle de *eschaicier* en *esclarcier,* que G. Paris (art. cité, p. 627) avait proposée, et qui fut reprise par *TL,* III, 915. Toutes ces rectifications sont consignées dans l'apparat critique à côté de quelques observations concernant la copie dans le manuscrit.

La difficulté majeure pour nous concernait la métrique, les vers, octosyllabiques dans l'ensemble, oscillant parfois entre 7 et 9 syllabes, ce qui, par ailleurs, n'est pas surprenant compte tenu de l'origine du manuscrit : cette tolérance semble évidente dans de nombreux poèmes. Fallait-il rétablir uniformément la mesure octosyllabique ? Était-il préférable de laisser les vers en l'état en précisant dans l'apparat critique (*-1*) ou (*+1*) ou encore de proposer dans l'introduction une liste des corrections qui pourraient se faire et que R. Reinsch a faites ? Après maintes hésitations, nous avons opté pour un *modus vivendi* et nous nous sommes permis

8 — *Les,* où *li* s'impose pour le sens, s'explique sans doute par l'attraction de *ces* qui se trouve dans le même vers.

de faire quelques légères interventions qui n'étaient en rien des corrections, mais de simples orientations, car il est impossible d'avoir des certitudes sur la manière de prononcer et de compter de beaucoup de poètes et de scribes. Pour atteindre cet objectif tout en sauvegardant la lisibilité nous avons fait appel à certains signes typographiques destinés à aider le lecteur : ainsi peut-il facilement redonner sa juste mesure à tout vers considéré comme irrégulier. Conformément à l'usage, les crochets carrés indiquent une voyelle finale (*com[e]* 330, 366, *hom[e]* 501, 503, *mei[e]* 289, *qu[e]* 167…) ou intérieure (*der[a]ain* 123, 300), une syllabe (préfixe [*re*] 353) ou un monosyllabe ([*ci*] 440, [*il*] 282, [*ja*] 98, [*jeo*] 210, [*bien*] 209…) qu'il faudrait intégrer dans un vers pour en rétablir l'équilibre, tandis que la parenthèse encadre tout élément qui doit être retranché dans le même but, soit une voyelle, intérieure ou non, *or(e)* 303, *uncor(e)* 43, *verr(e)aiement* 125 (avec un *e* non étymologique), soit, à deux reprises, un monosyllabe, (*il*) 156, (*se*) 266. Le *e* svarabhaktique, introduit entre consonne et *r,* familier aux scribes anglo-normands, ne compte jamais dans la mesure du vers, à condition toutefois que ce dernier soit octosyllabique. Il a donc été pourvu du même signe : *av(e)runt* 316, 435, *respond(e)rai* 277. Quant au *e* en hiatus devant voyelle, il garde le plus souvent son statut syllabique, *porveer* 461, *eüst* 228, *veü* 214, *vesteüre* 90 (rimant avec *mesure*), sauf, par exemple, dans *s(e)eir* 27. Cette technique permet, à peu de frais et sans défigurer le texte, d'attirer l'attention du lecteur sur les hypo- et hypermétries. Nous n'avons cependant pas fait usage des parenthèses pour les *e* de *de, jesqe, que* et *se,* qu'ils soient ou non comptés dans la mesure du vers, de nombreux scribes insulaires ne marquant pas l'élision de cette voyelle devant une initiale vocalique. Quelques exceptions concernant *que,* graphié *qu,* alors qu'il devrait être lu *que* (21, 196, 213, 384) ont été signalées. Nous avons aussi laissé *si il* 58, *si* (latin *sic*) occupant la place d'un *se* (latin *si*) qui peut s'élider. Quant à *jeo,* il se présente toujours sous cette forme même si, une fois, il équivaut à *j'* 207, alors que *ceo* devant *est* ou *estre* peut être réduit à *c* (293, 405, 491) tout en gardant sa valeur pleine : nous n'avons pas manqué de le faire observer. La pratique constante des enclises (*al, au, del, el, es, jeol, nel,* une seule dérogation *ne le* 262), toutes se trouvant dans des octosyllabes, n'appelle pas de remarques particulières, si ce n'est qu'elles seraient une preuve d'ancienneté.

En ce qui concerne les trémas, les accents, nous nous sommes conformée aux indications formulées dans *Romania,* t. LIII, 1926, pp. 243-249. Nous avons fait usage des trémas à l'intérieur ou à la fin des mots pour noter la diérèse quand la métrique l'imposait

(*seürement* 48, *confessïon* 334, *terrïenes* 371, *veïst* 421, *aparceü* 213). La tendance à réduire les hiatus reste très limitée, même si la graphie est parfois trompeuse (*derain* 123, 161, 300, 424 doit être lu *deraain,* et *raindre* 467 *raaindre*). À deux reprises, un hiatus en fin de polysyllabe placé devant un monosyllabe commençant par une voyelle (310, 468) a été signalé. Enfin la majuscule a été utilisée avec beaucoup de parcimonie pour des mots comme *orgoil, luxure* qui sont tantôt des abstractions, tantôt des personnages allégoriques, sans que la distinction soit bien tranchée entre les deux catégories. L'ensemble a été ponctué selon l'usage moderne.

[T]reis Moz, qui me sont enchargez, [*f° 125b*]
Dont jeo me sui t*ro*p atargiez
Que jeo nes ai dit e mustrez
E descoverz e entamez,
V*us* dirrai, se vus plest entendre,
E l'essample est bone a aprendre.
Mustré m'a l'evesqe Alisandre,
Qui, autant com(e) la salemandre
Aime le feu et la chalor,
Aime curteisie et valor,
Que treis choses el siecle sont,
Q*ui* a home mult g*ra*nt mal font
E le chacent de sa meson,
Qu'il ne puet en nule seson
Maindre a ese ne demorer:
A force l'en covient aler. [*f° 125c*]
Ces treis choses dire vus dei,
Se vus volez atendre a mei.
Fumee est la premiere chose
Qui est en sa meson enclose
Si qu[e] ele n'en puet eissir:
Ceo est anui a [la] suffrir.
L'autre chose si est degot:
Car tuz jorz degote partut,
Toz jorz degote sanz areste
De la cuverture e del fest,
Q*ue* cil n'i puet ester ne s(e)eir
Ne repos en nul liu aveir.
Le tierce chose vus dei dire,
Q*ui* li est a mult g*ra*nt martire:
Car ceo est la male moillier
Que il ne puet mie chastïer
De mesdire ne de mesfaire.
Ceo li fait mult g*ra*nt contraire,

Qui ces treis en son ostel a,
Ja mes a ese n'i serra.
Pur le mendre enemi des treis
Covendra il, s[e] il fust reis,
Par enui sa meson guerpir
E aillors aler e foïr.
De ces treis choses que jeo di,
Que jeo vus ai nomees ci,
N'avez uncor(e) fors q*ue* l'escorse,
Meis or entendez a la force :
La fumee, qui l'ome chace
De sa meson e de sa place,
Ceo est la fumee de orgoil.
Seürement dire vus voil [*f° 125d*]
Q*ue* Deus ne hiet nule rien tant
Qu'home ou orgoil est habitant.
Ne puet od Damnedeu durer
Li bel angle qui tant fu cler :
Si tost com il s'en orgoilli,
De la haute glorie chaï.
Qui de cest[e] fumee est plain,
Sachiez, il n'a mie del pain
Qui est apelé pain de vie ;
E si il ne l'a, il ne vit mie,
Ainz moert ici e la morra
Ou nus aider ne li porra.
E quele est la degoteüre
Qui par nuit e par jor li dure ?
Certes, ceo est la cuveitise
Qui tuz jorz l'esprent e atise
De plus aveir, de plus conquere
Richesces e honors en terre.
Cest degot est mult ennuios :
Car ja mes li fin coveitos
N'avra certes si g*ra*nt plenté
Que il n'ait de plus volenté ;
Com il plus a e plus desire.
Cest degot le puet bien ocire,
Si fait il, certes il l'ocit,
Car en paine e en dolor vit.
Seürement dire vos os :
Ja mes ne sera a repos.
Q*ua*nt rien suffire ne li puet,
Par reson mendïer l'estuet.
E qui est si male moillier
Qu'il ne puet mie chastïer ? *[f° 126a]*

37 e. de ces t. (+*1*) — 50 Com h. (+*1*)

Ceo est sa char, nel dotez mie ;
Il n'a plus mortel enemie
Q*ua*nt la fumee d'orgoil fume
E la coveitise l'alume,
Qui tuz jorz au quer li degote.
La char est fameilose e glote,
Q*ui* velt trestuz ses buens aveir :
Ele velt, ceo savez de veir,
Mangier e beivre ultre mesure,
Mol lit e mole vesteüre
E puis tuz les autres deliz.
Malement est home bailliz,
Par cele amor q*ue* jeo vus dei,
Qui ces treis choses a en sei ;
De sa meson l'estuet fuïr,
Certes il le covient eissir
De la compainie Jesu.
Home, qui si a [ja] vescu,
Morra tuz jorz en languissant,
Toz jorz languira en morant,
Ja mes ne porra parmorir ;
Ja ne porra a fin venir
Sa misere ne sa dolor ;
Durablement dura son plor.

[C]es treis vices, q*ue* jeo vus cunt,
Honissent ui trestut le mont :
Orgoil, coveitise e luxure,
Qui tant sera amere e dure
Aprés ceo q*ue* si dolz li semble.
Q*ua*nt la char a la terre assemble
E la terre a la demonie,
Q*ua*nt dedenz est ensevelie, *[f° 126b]*
Si sont tuz ses deliz changiez,
Dont l'alme porte les pecchiez.
Ces treis vices, ceo est la some,
Chasserent hors le p*ra*mier home
De paraïs e del biau lieu
Que il deveit tenir en fieu.
Si tost com ces treis le lacierent,
De sa meson hors le chacierent,
Car p*ri*mes fist que orgoillos
E puis aprés que coveitos
E au der[a]ain que gloton,
Si vus dirrai par quel reson.
Orgoillos fu verr(e)aiement,
Q*ua*nt il passa oltreement

Le comant q*ue* Deus li ot fait:
Tut vint d'orgoil icel forfait.
D'orgoil li vint q*ua*nt il cuida,
Par le serpent qui l'afola,
Que il serreit per son Seignor:
Jeo ne sai mie orgoil greinor.
Coveitos fu, c'est verité,
Q*ua*nt il coveita poësté
E richesce plus qu'il n'aveit.
E la fu il gloton reveit,
Q*ua*nt il crut sa fe*m*me e sa gole
Qui bien deüst estre saole
Des autres fruiz del biau vergier,
Que Deus li dona a mangier.
Des qe la fumee d'orgoil
Li entra el quer e en l'oil,
E le degot de coveitise
Li out la pensee sosprise *[f°126c]*
E sa male moillier li dist
La glotonie que il fist
Del fruit que li esteit veé,
Qui tant li fu mal savoree,
Ou il quida son avantage,
Si fu hors de son heritage.
Donc fu il par orgoil traï
E par coveitise honi
E par glotonie chacié
De son païs e de son sié,
De sa meson fu chacié hors.
E de la pome ou (il) fist le mors,
P*ur* cel mors soffri il la mort.
Mult fu icele plaie fort
Q*u*'en la pome fist sor defens ;
A dolor usa puis son tens.
Au der[a]ain l'estut morir,
Aprés la mort l'estut languir
Es peines d'enfer .V. mil anz,
Qui tant sont dures e pesanz.
P*ur* ceo que il fu orgoillos
E p*ur* ceo qu'il fu coveitos
E pur ceo qu[e] il fu gloton,
Fu .V. m*il* anz en tel prison.

[S]eignors, p*ur* Deu, or entendez
E ces treis choses esgardez,
Qui si sont el monde acorsees.

140 *le* a *de* mangier *est refait sur un* e

Certes il n'a pas dous pensees
Entre .V. cenz, si com jeo cuit,
Ou il n'ait de cest malveis fruit,
E tut le mendre est si nuisant
Des treis, que jeo vois devisant, *[f°126d]*
Qu'il met l'ome al p*ar*funt de abisme.
Dolz Jh*es*u, verrai rei hautisme,
Que f[e]ra donc cel las chaitif
Qui, tuz les jorz que il est vif,
Maintient ces treis, honore e sert ?
L'eritage del ciel en pert.
Autre chose n'i a a dire,
E ce sont ui plus de cent mire.
Seignors, si jeo n'eüsse dit
En un autre livret petit
Que jeo fis au monde despire,
Jeo me restuce por plus dire
D'Orgoil e de sa fille ainzné,
Coveitise la forsenee,
E de Luxure la malvese,
La desleiee, la puineise,
Qui plus ert amere q*ue* suie
Al malveis cors qui ne s'essuie
En cest siecle ne ne se lieve
Tant qu[e] il a la face bleve
E que la mort l'a empalie ;
Maint le dolent en sa folie.
Dolz Jh*es*u Crist, q*ue* puet ceo estre ?
De nule merveille terrestre
Tant durement ne me merveil
Come de ceo que nul conseil
Ne prent home de ses pecchiez
Jesqe il est de la mort chargiez.
Il porreit par conseil garir
E il se let de gré morir.
Une parole, que jeo oï,
V*us* entreposerai ici, *[f° 127a]*
E se vus la [bien] retenez,
Meillors, ceo crei [jeo], en serrez.

Uns home errot par un païs,
Qui esteit gastes e soltis,
Tant qu[e] il fu aparceü
De une beste qui l'ot veü,
Qui mult est cruel e salvage.
Cele beste en nostre language

216 C. bele e.

Si est apelee unicorne,
P*ur* ceo qu'el n'a que une corne,
G*ra*nt e agüe el front devant,
Dont ele maine orgoil m*u*lt g*ra*nt.
Cele beste l'ome chaça,
E li fuianz tant s'avança
Qu'il vit un arbre devant sei.
Cist hom aveit e faim e sei.
En cel arbre la [sus] amont
Aveit le plus biau fruit del mont,
Dont bien saoler se peüst,
Ceo li fu vis, se il l'eüst.
Cil qui fueit devant la beste,
Desi q'a l'arbre ne s'areste ;
Puis est m*u*lt tost amont rampé,
Autrement fust il atrapé.
Q*ua*nt la beste nel pot ataindre,
Si s'aparaille por remaindre ;
Au pié de l'arbre l'a asis.
E cil qui a mal se fu mis,
Car de son arbre vit le pié
Trestut environ deschaucié
Si que les racines pareient,
Dont les plusors rotes esteient, *[f° 127b]*
E celes qui erent entieres,
Rungoent dous bestes m*u*lt fieres :
L'une esteit neire et l'autre blanche.
Ne par nuit ne par jor n'estanche
Nule de ces dous de rungier
Ne de ces racines mengier.
Pres de l'arbre mains de une teise
Aveit une m*u*lt g*ra*nt falaise
Come une quarrere parfonde,
Ou le plus fier dragon del monde
Esteit, e aveit la dedenz
Crapouz, colovres e serpenz.
Une trop g*ra*nt infinité
A celui, qui fu sus monté,
Sembla que cel arbre charreit
Si tost come ele crollereit
En cele fosse tut a plain,
E c'il chaeit a l'autre main,
L'unicorne, qui l'atendeit,
Autresi tost le mengereit.

236 a mult s. ; *l'articulation de* E cil *et de* car *du vers suivant est difficile et pourrait laisser supposer un texte lacunaire* — 253 *les seconds* i *et* n *de* infinité *sont écrits de manière telle qu'on lit, au premier abord, comme l'ont fait mes prédécesseurs,* infonté

Or fu en g*ra*nt peril cest las,
E sa faim ne le lessa pas,
Qu'i peüst bien resoagier,
Se il osast del fruit mengier,
Qui sus sun chief esteit pendant.
Mes se il (se) meüst tant ne q*ua*nt
Solement demi pié amont,
L'arbre charreit tut en un mont
En la fosse, ceo li sembla.
En itel maniere trembla
E s'aventure e son juïse
Atendi en iceste guise. *[f° 127c]*
Biau seignors, se ore veum
Un tel home, que ferïom ?
Ne li devrïon nus aider
E a nos poeirs conseillier ?
Oïl veir, jeo respond(e)rai p*ri*mes.
Ore aidom donc a nos meïmes
Qui somes en autretel cas !
En trestut le monde n'a pas
Un home que issi ne seit.
Pur ceo fust [il] reson e dreit
Que chescun se fust porveü
Ainz que son arbre fust chaü.
Jeo sui en l'arbre e vus i estes,
Asis somes de males bestes.
«Or(e) di, Guillaume, biaus amis,
Coment i somes nus assis ?»
En mei[e] fei, jeol vus dirai,
Par essample le mosterai.
Le premier jor, que home *est* né,
Est il en cest arbre monté.
L'arbre, c[eo] est le cors de home ;
L'alme del cors, ceo est la some,
Si tost com ele est al cors mise,
Si est de l'unicorne asise.
L'unicorne, ceo est la mort,
Que ja mes ne sera si fort
Ne si forment aracinez
Que au der[a]ain ne seit finez
Par les dous bestes, que jeo dis,
Qui le pié li rungent tutdis.
Or(e) vus di que ces bestes sont,
Qui tut adés au pié li vont: *[f° 127d]*
Par fei, c'est le jor e la nuit.

264 Que i. — 286 A. homes d. *avec* h *exponctué et* s *refait sur* h.

Par la neire beste, ceo cuit,
Si devez vus la nuit entendre
E p*ur* la blanche devez prendre
Le jor que chescun jor ajorne:
Car chescun jor fait unë orne
E chescune nuit ensement
Vers le point de son finement.
Chescune nuit e chescun jor
Li vont ces dous bestes entor:
Ja de rungier ne fineront
Tant que l'arbre abatu av(e)ru*n*t.
Q*ua*nt il prist hui a esclarcier,
Ot mains a vivre qu'il n'ot ier,
E le matin mains en avra.
Ja ceste lune ne faudra
Jesqu'il n'i avra mes rascine
Ne contre la mort medicine.
Le sage home entent bien e veit
Quel part son arbre chaïr deit,
Si [se] porveit e se porpense
Com il porra aveir defense
Qu'il ne chiece sor le dragon
En la tenebrose prison
Qui est plus freide q*ue* nul marbre.
Tant dis com[e] il est en l'arbre
E qu'il a rascines entieres,
Fait ov(e)raignes q*ue* Deus a chieres,
Geüne, almone e oreison,
En fei e en confessïon,
Qui li defendent au chaeir,
Que le dragon n'i a poeir, *[f° 128a]*
Tant se porveit, tant se t*ra*vaille,
Ainz que sa rascine li faille.
Ne li chaut q*ua*nt a terre vienge
Ne q*ua*nt l'unicorne le tienge:
Car puis que il l'avra ocis,
Sera il tuz sains e toz vis
E si verra Deus en sa face.
Mes poi i a qui si le face.
Li sages hom issi le fait,
Mes li fols autre veie vait:
Car il ne se porpense mie,
Tant com il est en ceste vie,
Quel part son arbre chaeir deit.
Au fruit, que sor sa teste veit,
Monte en haut e tant se delite

314. Les v. — 317 a eschaicier — 335 l. defent a. (*-l*)

Que ja une horette petite
Vers le pié ne [re]gardera,
Saveir q*ua*nt son arbre charra
En la fosse ou le dragon maint:
E issi avint il a maint.
Certes issi font ui plusors
Qui tant coveitent les honurs,
Les baillies e les richesces
E les terïenes hautesces
Que d'aval garder ne lor chaut:
Ces montent en l'arbre trop haut
E il charront si sode(e)ment
Que ja ne lor faudra turment.
Li sages hom nel fait pas si
Tant dis com[e] il est ici:
Totes les joies de cest mont,
Qui come fumee tresvont, *[f° 128b]*
Desdeigne e despit e refuse,
Au fruit de l'arbre pas ne muse:
Ceo est t*er*ïenes delices
Qui totes sunt plaines de vices,
Ne s'i prent ne ne s[i] enlace ;
Mes cil a finement la grace
Nostre Seignor que issi ovre.
Dragon ne serpent ne colovre
N'avra ja de s'alme baillie.
Q*ua*nt la force ert au cors faillie,
Anceis irra mult bele veie.
- -
P*ur* Deu, seignors, fe*m*mes e homes,
Nus qui uncore en l'arbre sum*us*
E [i] avon esté grant piece,
P*or*veon nus ainz qu[e] il chiece !
Nus qui tanz jors avon veü
E tantes nuiz avon jeü
En pecchié e vilainement,
E veom bien apertement
Que le pié de n*ost*re arbre faut,
Ne gardon l'ore qu'il s'en aut
En la fosse sor le dragon !
P*ur* amur Deu, que atendum ?
Se nus fuisson verai confés
E il chaïst tut a un fes,
Uncor(e) ne nus peüst chaleir.
E q*ua*nt rien ne nus puet valeir

378 f. est a. — 380 *manque quand le scribe réalise la copie* — 386 *le* i *de* nuiz *est tangent au second jambage du* u.

Fors la confessïon verraie
E satisfactïon e paie
De tant come nus poon rendre,
Nus qui ja somes pudre e cendre
E n'avom mes rascine entiere
E bien veom en la quarire *[f°128c]*
Le mal dragon, qui nus atent,
Sor qui nostre arbre cline et pent,
Que atendum ? C[eo] est merveillie
Certes, que home ne s'esveille.
Si m'aït Deus, jeo m'esmerveil
Que jeo meïmes ne m'esveil,
Mes jeo e maint somes traï
Par les treis vices, que jeo di,
Qui tant sont contrarios a Deu.
Fols somes, qui lor donon lieu,
Fols somes, qui les acoillon.
Mielz fust que nus les chacïon,
Certes, qu'il [ne] chasçassent nos.
Deus, p*ur* quei est home orgoillos ?
Pur quei coveite plus que assez ?
Pur quei n'est il ja mes lassez
De faire de son cors laidure
De malvesté e de luxure ?
Se home gardast e veïst
E bone garde se preïst
De quei il sort e dont il vient
E quei au derr[a]ain devient,
Bien deüst son orgoil lesser.
E c'il veïst, quel despensier
Il avra de sa g*ra*nt richesse,
Q*ua*nt la mort li fera destresce
E le tendra en sa justise,
Bien deüst laisser coveitise.
E c'il veïst ou il gerra
Q*ua*nt trestuz ses deliz avra
A son cors fait e acompliz, *[f°128d]*
Quels pareüres e quels liz
Av(e)ront en la prison oscure
Cil qui ci vivent en luxure,
Bien deüst sa char refrener
E par discepline mener.
Mes nus avon les treis mortels
Qui nus [ci] chascent des ostels:
Il nus chascent de vie a mort,
De g*ra*nt joie en g*ra*nt desconfort,
De g*ra*nt repos en g*ra*nt ahan,

Ausi com il firent Adam.
Se de els ne nus poon defendre,
En mal lieu nus f[e]ront descendre,
Se nus ne nus porveon ci,
Ainz que le pié nus seit failli.
E savez quele porveance ?
Confessïon e repentance,
Q*ua*nt tut li sarmonier del mont
— Tote jor sermoné nus ont —
Dïent, que il n'est gareison
Fors par dreite confessïon.
Qui se repent e qui se amande,
Par si que par sa buche rende
La tricherie qui l'aveite,
Cil se lieve a dreit e afaite,
Cil se porveit en tel termine
Qu'il n'a garde de la vermine.
Or nus doint Deus porveer ci,
Tant com[e] nus somes ici,
Que a nostre dreit heritage,
Que Adam perdi par son oltrage,
Puisom venir e repairer, *[f° 129a]*
E del pain de vie mengier,
Qui descendi pur nus r[a]aindre
E pur nus fairë a sei maindre
En meson ou ja mes fumee
N'en ert veüe ne trovee
Ne degot ne male compaigne.
Iluec n'avra nul qui se plaigne,
Ainz ert sa joie si entiere
Que ja mes en nule maniere
Autre rien ne coveitera,
Si trespleniere joie avra.
Pur les treis vices eschiver,
Que jeo vei ui [tant] aviver,
Qui tut le mond ont corumpu,
Pur quere veie de salu
Ignelement sanz atarger

Au saint port de confessïon,
Ainz que de n*ost*re arbre chaon,
Vus ai cest «Treis Moz» recitez,
En tele maniere enditez
Que bien poëz aparceveir
Se jeo vus di reson e veir.

482 *manque quand le scribe réalise la copie.*

[O]mnia si penses, homo dignior inuenietur,
Cuius ad officium cuncta parata uides.
Omnia si trutinas, homo uilior inuenietur :
Parent cuncta Deo, solus oberrat homo.

[L]a plus digne chose qui seit,
Qui parfont i esgarde e veit,
C[eo] est home sanz nule dote,
Car l'autre creature tote
Li obeeist oltreement
E est a son comandement. *[f° 129b]*
E se bien garde vus p*e*nez
E en vostre quer en pensez,
Home *est* la pl*us* vil rien del monde,
Qui deüst estre la plus monde :
Car tote l'autre crïature
Obeïst solonc [sa] nature
Plus a Deu que hom[e] ne fait.
Ceo me semble m*u*lt g*ra*nt forfait,
Q*ua*nt hom[e] siet que il deit faire
E il ovre tut a contraire,
E la beste, qui n'en seit rien,
Sert e obeïst e fait bien
Le servise que faire deit.
Donc deit home p*er*dre p*ar* dreit
Sa noblesce e sa digneté
E estre tut desherité
Sanz revenir a l'heritage
Que Adam perdi par son oltrage.

Explicit

Les rapides considérations métriques que nous avons faites sont une présomption de plus en faveur de l'origine insulaire de la copie. En ce qui concerne l'auteur lui-même du *Dit*, seul un examen approfondi de la langue pourrait permettre d'infirmer ou de confirmer les conclusions de P. Ruelle[9] qui le considérait comme étant originaire de la Basse-Normandie. Malheureusement ce n'est pas le lieu ici de nous livrer à une telle étude, quand il faut faire bref. Nous nous bornerons donc à mettre l'accent sur les traits linguistiques les plus significatifs, révélateurs d'une influence occidentale sur une langue qui, par bien des points, s'apparente à celle du français central que nous laisserons volontairement de côté. Nous retiendrons également quelques éléments qui pourraient

9 — *Op. cit.*, p. 27.

être utiles pour conforter, ne serait-ce que très approximativement, la datation du poème.

Nous ne prenons donc en compte que les traits graphiques majeurs suivants dont font usage essentiellement les copistes des régions de l'Ouest et d'Outre-Manche :

Vocalisme

— Le maintien de la séquence primitive *ei* pour noter, aussi bien à la rime qu'à l'intérieur du vers, le résultat de la diphtongaison de [*ẽ*] ou de [*ɛ̃*] libres, *seeir (sedẽre)* 27 : *aveir (habẽre)* 28, *seit (sẽat)* 489 : *veit (vɛ̃det)* 490, *veir (vẽrum*) 88, *veie (vɛ̃a)* 480. Cette séquence apparaît dans la désinence des imparfaits, autres que ceux du premier groupe, et des futurs II, *atendeit* 259 : *mengereit* 260. Ces formes riment entre elles, mais aussi avec celles provenant de la coalescence d'un [] et d'un yod, *deit* (*dẽbet)* 507 : *dreit (dirẽctum)* 508, *treis (trẽs)* 37 : *reis (rẽgis)* 38. Exceptionnellement la graphie *ei* est remplacée par *ai, teise (tẽnsa)* 247 : *falaise (*falɛ̃sa)* 248, *maine (mɛ̃nat)* 220. Inversement, trois fois, *ai* provenant de [*á*] entravé par un yod est transcrit *ei, meis (mágis)* 44 (contre *mes* partout ailleurs)[10], *aveite* (forme normande dérivée de **wahtõn* qui aboutit en français commun à *agaite*) 457 : *afaite (adfáctat)* 458, et *puineise (*putinásia)* 192 rimant avec *malvese (*malifátia)* 191. On trouve encore cette graphie à l'intérieur de mots comme *oreison (oratióne)* 333, *coveitise (cupidĭetítia)* 430, par suite du contact d'une voyelle prétonique et d'un yod.

Ce digramme pourrait correspondre davantage à une tradition graphique qu'à une prononciation : dans le corps du texte, il alterne encore avec *e, porveer* 461 = *porveeir* (cf. *Besant* 1177), un *e* qui résulte plutôt de l'évolution phonétique de [*eir*] que d'une confusion avec les verbes en *–er,* dans les régions envisagées la diphtongue [*i̯*] s'étant moins fortement différenciée que dans le centre et l'est du domaine d'oïl, par simple ouverture en [*éi̯*] et non en [*ói*], ce qui l'amena à se monophtonguer en [*ę*] que l'on transcrit par *e*. Ainsi des verbes d'autres groupes se trouvent-ils assimilés au premier[11].

10 — La graphie la plus fréquente pour noter le [*ę*] provenant de la monophtongaison de [*ai*] est *e, lessa* 262, *lesser* 425, *let* 206, *meson* 20, 39, 46…, *malvesté* 420, *plest* 5, *reson* 78, 124, *confés* 393 : *fes* 394, mais l'usage de *ai* reste assez large, *aider* 60, *faire* 468, *repairer* 465, en particulier à la rime, *fait* 127, 501 : *forfait* 128, 502, *fait* 345 : *vait* 346, *mesfaire* 33 : *contraire* 34.

11 — Voir M. K. Pope, *From latin to modern french,* Manchester, University Press, 1952, p. 478, § 1309.

— La notation par *e* de la fermeture, sous l'influence de la consonne initiale [*k*], d'un [*a*] initial entravé dans *chescun* (**cascv̆nu*), seule forme utilisée, et de la réduction de [*á*], diphtongue devenue ascendante [*i*], à [], attestée, à l'intérieur des vers, par *aider* 60, *chasserent* 116, *quarrere* 249, et à la rime, par *enchargez* 1 : *atargiez* 2, *aider* 275 : *conseillier* 276, *repairer* 465 : *mengier* 466. En l'absence de rimes entre [*á*] libre et [*á*] derrière palatale qui rendraient indubitable la monophtongaison, il est possible que les graphies en *er* soient plutôt le signe de l'intervention d'un scribe anglo-normand copiant un texte continental plutôt que la marque de l'auteur lui-même, une majorité écrasante de rimes étant en [*ie*], *piece* 383 : *chiece* 384, *changiez* 113 : *pecchiez* 114, *vergier* 139 : *mangier* 140…, et plusieurs fois le [*i*] résultant d'un [*á*] libre derrière une palatale rimant avec le même son résultant de la diphtongaison d'un [*ę́*] libre, *chacié* (**captiátum*) 153 : *sié* (*sędem*) 154, *pié* (*pędem*) 237 : *deschaucié* (*discalcĕátum*) 238… À qui attribuer la graphie inverse *ie* pour *e*, en raison de cette réduction de [*ie*] à [*e*], *lieve* (*lávat*) 195 : *bleve* (*bláva*) 196, que l'on retrouve au vers 503 dans *siet* (*sápit*) = *seit* 505 et dans le *Besant*, *hiet* 523, 1188 : *siet* 524, 1187[12] ? Il n'est pas impossible qu'une certaine confusion ait régné dans les graphies[13], liée d'une part, dès le XIII^e^ siècle, à l'évolution de la prononciation, et d'autre part aux tendances conservatrices de l'écriture. On pourrait faire une remarque analogue à propos de *quarrere* 249 et de la rime *entiere* 401 : *quarire* (**quadrária*) 402, où le *i* pourrait résulter d'une confusion entre les transcriptions de *i* et de *ie*, *ie* pour *i* étant bien attesté en anglo-normand au XIII^e^ siècle, même si ce phénomène reste plus typique du Nord-Est que de l'Ouest.

— L'emploi généralisé de *e* pour *et*.

— La présence du graphème *oi* dans trois mots où le [*ǫ́*] au contact d'un yod n'a apparemment pas subi de diphtongaison conditionnée par la semi-consonne, *orgoil* (**urgôli*, latinisé en **urgǫ́lio*) 141 : *oil* (*ǫculum*) 142, *orgoil* 47 : *voil* (*vǫ́leo*) 48. Leur évolution rejoindrait donc celle de *joie* (*gaúdia*) 442, à moins que *o* ne soit une graphie de *ue*[14], comme *e* pour *ie*, voir *puet* 51 = *pot* et comparer les rimes du produit d'un [*ǫ́*] libre, *ovre* 375 : *colovre* 376 et *puet* 77 : *estuet* 78[15].

12 — Pour d'autres exemples, voir F. J. Tanquerey, *L'Évolution du verbe en anglo-français (XII^e^-XIV^e^ siècle)*, Paris, Champion, 1915, pp. 151-152.

13 — Voir M. K. Pope, *op. cit.*, p. 458, § 1223.

14 — Sur les graphies *ue*, *u* et *o* en anglo-normand, voir M. K. Pope, *id.*, p. 443, § 1156 et p. 459, § 1227.

15 — L'évolution des voyelles latines devant palatale [*l*+*y*] reste un point obscur de la phonétique historique du français, et A. Meiller (Diphtongaison et non-diphtongaison

— Le premier *o* de *solonc (*sŭblongum)* 500, comme celui de *sojorn,* archaïsme conservé dans les textes anglo-normands.

— L'utilisation de *u*, à côté de *o,* pour noter le résultat de l'évolution, devant consonne orale, d'un [*ǒ*] libre latin, *honurs (honŏres)* 358, d'un [*ʙ*] entravé, *ultre (ʙltra)* 89, d'un [*o*] ou [*ŭ*] initial libre ou entravé, *cuveitise* (*cŭpidĭetítĭa*) 63, *suffrir* (*sŭfferíre*) 22. Il est presque constant dans les monosyllabes *pur, tut, nus, vus,* mais *nos* 278, 415 et *vos* 75. Quant à *mult,* peut-être s'agit-il d'un simple fait graphique influencé par le latin. Soigneusement distingué, à la rime, du [*ü*] palatalisé, ce qui n'est pas le cas en normand et dans le nord de l'Angleterre, il sert à transcrire le passage d'un [*o*] à [*u*], résultat d'une diphtongaison bloquée par une tendance assimilatrice de [*o̯*] au [*u*] suivant dans la diphtongue [*o̯u*], ou encore d'une propension à la fermeture d'une voyelle en position atone ou tonique entravée, phénomènes réalisés à la fin du XII[e] siècle[16].

Devant consonne nasale, il est facilement en concurrence avec *on, fineront* 315 : *averunt* 316, *dragon* 391 : *atendum* 392, *cunt* 105 : *mont* 106. Quant à *sunt* 372 et à *sumus* 382, ils pourraient eux aussi être calqués sur le latin, bien que, dans le cas de *sumus*, le *u* final ait pu être employé avec la valeur d'une voyelle atone[17].

Consonantisme

— La conservation de la dentale finale étymologique *d, od* 51, *mond* 479 et de consonnes doubles *pecchié* 387, *pecchiez* 114, 203.

— L'instabilité de la prononciation du [*l*] qui se marque dans la forme réduite *i* (= *il*) 263 et dans la rime *dire* 183 : *mire (milia)* 184 que l'on retrouve dans le *Besant* 2321-2322. La palatalisation de cette consonne est rendue une fois par *illi, merveillie* 405. Une graphie du même type est en usage pour le *r* palatalisé, *glorie* 54, influencé, lui aussi, par la tradition latine.

conditionnées, dans *Par les mots et les textes, Mélanges Cl. Thomasset,* Paris, Pups, 2005, pp. 547-550) pense que [*o̯*] (comme [*e̯*]) dans cette position, quelle que soit l'explication qu'on donne du processus, aboutit à [*ue*] et il y voit simplement le résultat d'une diphtongaison spontanée de la voyelle, analogue à celle de [*bo̯vem*]> *buef,* ce qui vaut également pour le [*e̯*] de [*ve̯niat*] et de [*te̯niat*] aboutissant à [*ie*], ancien français *viegne* et *tiegne*, ici *vienge* 339 et *tienge* 340.

16 — Les mêmes résultats peuvent être notés par *o,* dans *gole* [*gʙla*] 137 : *saole (satʙlla*) 138, *nos (nōs*) 415 : *orgoillos* (**urgoliŏsus*) 416, où les produits de [*o*] libre riment avec ceux de [*o*] entravé et de [*o̯*] atone. La même voyelle *o* est utilisée également à la rime quand il s'agit de rendre compte de l'évolution de [*aʏ*] libre devant [*s*], *os* (*aʏso*) 75 : *repos* (*repaʏsum*) 76. Ce dernier [*o̯*] résultant de la fermeture devant [*s*] de [*o̯*] ne s'est pas fermé jusqu'à [*u*] et il ne rime qu'avec lui-même.

17 — Sur cet emploi, voir F.J. Tanquerey, *op. cit.*, pp. 167-168.

— Des confusions entre *r* simple et *r* double, *terïenes* 360, *terrïenes* 371, *conquere* 65 : *terre* 66, *verrai* 178, *quarrere* 249, *quarire* 402, phénomène qui se fait sentir aussi aux futurs I et II : *dirrai* 5, 124, *irra* 379, *serra* (*estre*) 36, *serrez* 210, *serreit* 131[18], mais *dura* (= *durra*, par syncope de la voyelle thématique entre r-r dans *durera*) 104 qui n'est pas spécial à l'anglo-normand. On peut faire la même observation restrictive à propos des interversions qui se produisent quand un *e* est précédé d'un groupe initial ou intervocalique consonne + r, *pernez* 495, *mosterai* 290.

— L'absence du [*s*] implosif devant une consonne sonore, *defendre* 445, *meïmes* 278 rimant avec *primes* 277, en accord avec une tendance à l'amuïssement de cette consonne qui s'est manifestée plus tôt qu'ailleurs dans ces régions de l'Ouest.

— La notation par *v* de la labiodentalisation d'un [*w*] germanique qui, au lieu d'évoluer en [*gw*], comme en français central, ou de se maintenir sous sa forme originelle, comme en picard et dans les parlers du nord-est d'oïl, a donné naissance à [*v*], dans *aveite (*wahtôn)* 457[19].

Morphologie

Quelques habitudes et quelques irrégularités morphologiques sont liées à ces mêmes régions[20] :

— Le pronom démonstratif neutre employé seul, majoritairement devant les formes conjuguées du verbe *estre,* mais aussi devant d'autres verbes ou en combinaison avec *que,* toujours graphié *ceo,* un son doux étant ainsi suggéré. Par analogie, cette graphie affecte le pronom personnel de la première personne *jeo.* Quelques démonstratifs préfixés en *-i* apparaissent également : *iceste* 272, *icel* 128, *icele* 158.

— Une forme monosyllabique *el* 218 en alternance avec *ele* 220, 295 au cas sujet féminin singulier[21].

18 — Au sujet de cette tendance à redoubler les consonnes dans la graphie, traditionnelle Outre-Manche, un des traits les plus caractéristiques des textes copiés en Angleterre, voir M. K. Pope, *op. cit.*, p. 456, § 1217.

19 — Pour l'évolution particulière du [*w*] germanique dans la zone nord de la Normandie, on se reportera à R. Lepelley, Particularités phonétiques et romanisation du domaine gallo-roman «nord-occidental», dans la *Revue de linguistique romane,* t. 65, 2001, pp. 114 et 136. Si ce traitement n'est pas exceptionnel dans cette région, la forme cependant le reste et mériterait de figurer dans le *DEAF,* G_1, pp. 67-68.

20 — L'emploi du pronom relatif *que* comme sujet 147, 309, 375 a été volontairement écarté étant donné sa fréquence dans les régions septentrionales (Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français,* Bordeaux, Bière, 1994, p. 80, § 64).

21 — Voir M. K. Pope, *op. cit.*, p. 464, §1251.

— L'amuïssement d'un [*e*] posttonique à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif, à l'intérieur du vers, *despit* 369 et, à la rime, dans *ainzné* 189 auquel fait écho *forsenee* 190. La graphie tient compte de cet amuïssement.

— Les imparfaits de l'indicatif du premier groupe, quoique rares, deux attestations seulement, avec des terminaisons distinctes de celles des autres groupes : *errot* 211 et *rungoent* 242. Ils ont gardé l'ancienne désinence héritée de [*-ábat*], [*-ábant*], avec labialisation du [*a*] devant [*b*] devenu la labiovélaire [*w*], alors que les imparfaits des autres groupes sont en *-eit, -eient, pareient* 239 : *esteient* 240. Les deux personnes, relevées ici, troisième et sixième, sont celles qui ont persisté le plus longtemps. Elles sont en *-ot, -oent,* réduction habituelle de *-out, -ouent,* sans doute sous l'influence du passé simple *ot* 318 (*avoir*) où l'emploi proclitique a dû entraîner cette réduction.

— Les formes longues des futurs par adjonction d'un *e* svarabhaktique entre *v* et *r* pour un infinitif en *-eir, aveir, averunt* 316, *averont* 435, à côté de *avra*, majoritaire (69, 319, 321, 341…), et entre *d* et *r* pour un infinitif en *-re, respondre, responderai* 277. Plus propre à ces régions (les précédentes sont courantes dans le Nord et le Nord-Est), une forme brève, *front* 446 de *faire,* avec amuïssement du [*e*] prototonique entre deux consonnes dont la seconde est un *r,* ainsi que l'emploi de la troisième personne *ert* (*ẹ́rit*), uniquement non diphtonguée 378, 470, 473, à côté de *ser(r) a* 36, 76, 108… On la trouve également dans l'imparfait *erent* 241 qui voisine avec *esteient* 240.

— Assez fréquente à la rime dans l'Ouest, tout en étant répandue de la Wallonie au Poitou, la terminaison analogique, au subjonctif présent, avec un *g* placé derrière la nasale du radical et devant la désinence, *vienge* 339 : *tienge* 340, deux verbes où un yod suit un radical terminé par une nasale (*vénĭat / ténĭat*).

Doit-on considérer, à la suite de P. Fouché[22], *restuce* 188 (de *resto-voir*) comme étant aussi un subjonctif présent qui correspondrait à la réduction de *restuice, restuisse* (*puet, puisse* ayant pu entraîner *restuet, restuisse*) que l'on trouve, par exemple, dans le *Roman de Troie* 1654 ? Son apparition dans un système hypothétique, en corrélation avec *eüsse dit* 185, nous orienterait plutôt vers un subjonctif

22 — Dans *Le Verbe,* Paris, Klincksieck, 1967, p. 94, § 43*c*, P. Fouché mentionne ce subjonctif sans faire référence à notre texte. F. J. Tanquerey, *op. cit.*, ignore également ce subjonctif. Quant à l'emploi personnel de ce verbe, habituellement impersonnel, il a été commenté dans notre contribution aux *Mélanges offerts à Aimé Petit, Romans d'Antiquité et littérature du Nord,* textes recueillis par S. Baudelle-Michels, M.-M. Castellani, P. Logié et E. Poulain-Gautret, Paris, Champion, 2007, pp. 67-87.

imparfait, *resteüsse, resteüce,* dans lequel l'hiatus réduit n'aurait pas été noté.

— Des signes de défaillance dans l'application des règles de la déclinaison des substantifs, des adjectifs et des déterminants. Hors de question de signaler tous ces manquements, un tout petit échantillon en donnera une idée : cas régime substitué au cas sujet singulier, *cest degot* 67, 72, *fin* 68, *nuisant* 175, *habitant* 50, *le plus fier dragon* 250, *le* 323, *cest* 261, *son* 354, *né* 291, *vif* 180, *tut desherité* 510, de même *home* est très fréquemment un cas sujet singulier 92, 98, 203, 211, 416… Un cas sujet pluriel peut être terminé par *s, seignors* 273, 381, *meillors* 210, alors qu'au vocatif singulier, les noms propres, *Adam* 464, 512, *Jhesu* 178, 199 sont dépourvus de flexion, et que *Deus* 343 est un complément d'objet direct. L'imparisyllabique *gloton* 136 est un cas sujet singulier. En revanche, les adjectifs épicènes, relativement nombreux, n'ont perdu ce caractère que trois fois, *quele* 61, 449 et *tele* 486, raison pour laquelle nous avons préféré laisser *grant*, au vers 34, devant le substantif *contraire* qui, certes, possède deux genres, mais est majoritairement employé au masculin (*TL,* II, 778-781 et *tut le contraire, Besant* 1334). Toutes ces irrégularités, dont la dernière affecte le mètre et beaucoup d'autres s'observent à la rime, sont signe que, pour l'auteur lui-même, les oppositions de cas avaient tendance à disparaître.

À ces remarques concernant les graphies, il nous paraît utile d'ajouter ce point de syntaxe :

— Une construction mixte mettant en relation un imparfait du subjonctif dans la protase et un futur II dans l'apodose, *Se il se meüst* 266… *l'arbre charreit* 268, typique de l'anglo-normand sans toutefois se limiter à lui[23].

La langue de ce *Dit*, marquée de manière évidente par les dialectes de l'Ouest et par certaines tendances d'Outre-Manche, nous permet aussi de disposer de **quelques maigres indices qui pourraient nous aider à conforter les dates proposées pour sa composition** :

— Pureté des rimes en *-an* et en *-en* devant consonne seule ou appartenant à un groupe conjoint, *anz* 163 : *pesanz* 164, *Alisandre* 7 : *Salemandre* 8, *blanche* 243 : *estanche* 244, *dedenz* 251 : *serpenz* 252, *defens* 159 : *tens* 160. Les fins de vers, *amande (emendat)* 455 : *rende* 456 ne constituent qu'une exception apparente, liée à une substitution

23 — Sur ce «bourgeon tardif», étranger en quelque sorte au français, voir R. L. Wagner, *Les Propositions hypothétiques commençant par «si»,* Paris, Droz, 1939, pp. 278 *sqq.* et Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français,* Paris, SEDES, 2000, p. 630, § 529.

de graphie. Cette séparation *-an, -en*, chère aux poètes de l'Ouest et du Nord, s'est maintenue plus longtemps chez ceux de l'Ouest. Ces sons, que la langue parlée confondait sans doute depuis la fin du XII^e^ siècle, étaient encore nettement distincts vers 1220 dans la tradition poétique qui subsistera jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle. En revanche que la confusion des sons *ein* et *ain, plain (plēnum)* 55 : *pain (pánem)* 56, *ataindre (attíngere)* 233 : *remaindre (remánere)* 234, soit nette ici n'est pas surprenante puisqu'elle est courante à partir du milieu du XII^e^ siècle en anglo-normand.

— D'après de nombreuses rimes, pas de désaffrication de [*ts*] à la finale absolue, *mustrez* 3 : *entamez* 4, *deliz* 91 : *bailliz* 92, *changiez* 113 : *pecchiez* 114, mais une fois, devant un [*e*] final, une graphie *s* assure une prononciation [*s*], *escorse* 43 : *force* 44. De même à l'intérieur des vers, *ces* 362 pour *cez*, *jors* 385 à la place de *jorz*, ainsi que les confusions entre *c'* et *s'* – nous avons eu l'occasion de les signaler – laissent supposer, tout au moins chez le scribe, des hésitations entre [*ts*] et [*s*]. C'est surtout au cours du XIII^e^ siècle que se manifestera, dans les écrits, la tendance à l'amuïssement, les versificateurs étant en général plus conservateurs que les usagers de la langue parlée.

— Absence de rimes «normandes» qui n'apparaissent guère avant le XIII^e^ siècle[24]. Quant aux rimes *é-ee, veé* 147 : *savoree* 148, *ainzné* 189 : *forsenee* 190, elles se retrouvent facilement dans les textes anglo-normands qui se situent à la jonction des XII^e^ et XIII^e^ siècles[25].

— Premières personnes du présent de l'indicatif sous leur forme étymologique (beaucoup sont à la rime), sans les *e* ni les *s* analogiques qui se sont développés surtout dans le cours du XIII^e^ siècle, notamment après 1250 : *cuit* 173, 306, *cunt* 105, *os* 75, *esveil* 408, *merveil* 201, *crei* 210, *dei* 17, 93, *sai* 132, *di* 303, 410, 488, *sui* 285, *vei* 478. On y joindra l'impératif *di* 287. À la fin du vers 301, *dis* nous paraît devoir être interprété comme étant un passé simple.

24 — Les palatalisations de consonnes, que ce soit à la rime ou à l'intérieur des vers, sont celles de la Gallo-Romania dont fait partie la zone sud de l'actuelle Normandie, la partie septentrionale de cette région se rattachant au picard : [*k* + *a*] explosif > [*ts*], *blanche* 243 *: estanche* 244, *char* 81, 86, 110, *pecchiez* 114 ; [*k+e*] explosif > [*ts*], *ciel* 182 ; [*ty*] explosif > [*ts*], *escorse* 43 : *force* 44; [*dy*], [*ky*], [*ty*] intervocaliques > [*ts*], *face* (substantif) 343 : *face* (subj. pr. 3) 344, *piece* 383 : *chiece* 384. Pour la séparation entre le nord et le sud de la Normandie, dite ligne de Joret, voir R. Lepelley, art. cité, p. 117 (carte) et, plus spécialement sur les palatalisations dans ces régions, pp. 138-139.

25 — Voir les exemples cités par H. Kjellman (*La deuxième collection anglo-normande des* Miracles de la sainte Vierge *et son original latin,* Paris-Uppsala, Champion-Akademiska Bokhandeln, 1922, p. LXXX).

— Troisièmes personnes des passés simples faibles toujours non pourvues du *t* final : *orgoilli* 53, *perdi* 464, 512, *soffri* 157. La même observation pourrait être faite à propos de *fu*.

— Quatrièmes personnes en *-on, -om, -um,* avec un *n* ou un *m* en position finale, là où le français central écrit *-ons,* les copistes de l'Ouest et de l'anglo-normand amputant ces terminaisons de la consonne *s* qui, pour eux, était propre aux deuxièmes personnes du singulier et du pluriel[26] : *acoillon* 413, *aidom* 278, *atendum* 392, *chacïon* 414, *chaon* 484, *donon* 412, *devrïon* 275, *ferïom* 274, *fuisson* 393, *porveon* 384, *puisom* 465. C'est après 1250 que les désinences en *s* seront de plus en plus nombreuses et finiront par devenir, dans ces régions, la forme ordinaire de la première personne du pluriel.

— En général la diérèse est conservée, en témoignent, par exemple, les rimes *degoteüre* 61 : *dure* 62, *fuïr* 95 : *eissir* 96, et le redoublement de la voyelle thématique de *obeeist* 493, situation qui est encore celle de l'anglo-normand au XIII^e^ siècle, la synérèse ayant fait des progrès à partir de 1250. Toutefois, les graphies *der(r)ain* et *raindre* (voir supra), quand la mesure du vers exigerait *der(r)aain, raaindre,* laissent supposer que, dans ce cas, la synérèse a tendance à s'installer, tout au moins sous la plume du scribe. Cependant, *seeir* 27 = *seir* pourrait être imputable à l'auteur.

Même s'il est difficile de circonscrire précisément les interventions personnelles du scribe lors de sa copie – nous avons soupçonné à diverses reprises le concours d'une main anglo-normande recopiant un texte continental – nos diverses observations viennent, à leur tour, corroborer l'origine insulaire du manuscrit qui, comme nous l'avons fait observer, fut avancée à la fin du XIX^e^ siècle. Les rimes et la versification présentent, nous l'avons montré, la plupart des particularités qui caractérisent les œuvres appartenant aux régions de l'Ouest et parfois d'Outre-Manche, entre le début du XIII^e^ siècle et 1250. Le créneau 1227-1238 habituellement proposé pour la composition du poème se trouve donc, lui aussi, conforté. En outre, nous n'avons vraiment aucune raison de douter que l'auteur ait été Normand (Basse Normandie ? probablement)[27], qu'il ait vécu assez longtemps en Angleterre pour s'y faire des amis et pour y acquérir certaines habitudes linguistiques. Ayant été un clerc – il nous l'a confié – il a marqué de la forte

26 — A. Meiller (« Notes sur la morphologie du verbe en ancien français. L'origine de la désinence *-ons* », *Romania,* t. 109, 1988, p. 441) conteste cette explication traditionnelle et pense qu'il serait préférable d'y voir, dialectalement, l'influence d'une variante *son-som* de *sons* en phonétique syntactique.

27 — D'après plusieurs observations que nous avons faites, par exemple au sujet des palatalisations, la partie la plus septentrionale de la Normandie, si proche du picard, semble pouvoir être exclue.

empreinte de sa culture son *Dit* qui, par bien des points qu'il ne nous fut malheureusement pas possible d'envisager, était conforme aux usages répandus dans la *koinè* littéraire qui s'édifiait alors. Guillaume, si fier de ses origines (*Li clers fu nez de Normandie… Or oëz que dit li Normanz*)[28], n'avait-il pas avant tout, lui aussi, le souci de versifier pour des lecteurs qui n'étaient pas anglo-normands[29] ?

Annette Brasseur
Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

28 — Le *Bestiaire,* édit. R. Reinsch, Leipzig, Reisland, 1892, p. 221, vers 34 et 36.

29 — J'ai plaisir, au moment où j'achève cette édition, à reconnaître combien je suis redevable à la prévenance de Jacques Chaurand qui m'a fait bénéficier, une fois de plus, de ses fines et judicieuses observations.

Cette édition n'a malheureusement pas pu profiter de l'étude pertinente faite par R. Pensom, sur la versification anglo-normande, parue après l'achèvement de celle-ci (« Pour la versification anglo-normande », *Romania,* t. 124, 2006, pp. 50-65).